

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION  
GRANDANGOULEME**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
SEANCE DU 15 OCTOBRE 2020**

**Délibération**  
n° 2020.10.248

**Désignation des  
représentants de  
GrandAngoulême au  
centre de gestion de  
la Charente**

**LE QUINZE OCTOBRE DEUX MILLE VINGT à 17h30**, les membres du conseil communautaire se sont réunis Espace Carat - 54 Avenue Jean Mermoz 16340, L'Isle-d'Espagnac suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **09 octobre 2020**

**Secrétaire de séance** : Joëlle AVERLAN

**Membres présents** :

Sabrina AFGOUN, Michel ANDRIEUX, Véronique ARLOT, Joëlle AVERLAN, Brigitte BAPTISTE, Marie-Henriette BEAUGENDRE, Eric BIOJOUT, Didier BOISSIER DESCOMBES, Xavier BONNEFONT, Jacky BONNET, Catherine BREARD, Michel BUISSON, Minerve CALDERARI, Séverine CHEMINADE, Jean-Claude COURARI, Françoise COUTANT, Fadilla DAHMANI, Jean-François DAURE, Serge DAVID, Véronique DE MAILLARD, Françoise DELAGE, Gérard DESAPHY, Gérard DEZIER, Chantal DOYEN-MORANGE, Valérie DUBOIS, Nathalie DULAIS, Denis DUROCHER, François ELIE, Karine FLEURANT-GASLONDE, Jean-Luc FOUCHIER, Jean-Jacques FOURNIE, Maud FOURRIER, Bertrand GERARDI, Michel GERMANEAU, Hélène GINGAST, Fabienne GODICHAUD, Jérôme GRIMAL, Thierry HUREAU, Sandrine JOUINEAU, Francis LAURENT, Michaël LAVILLE, Gérard LEFEVRE, Raphaël MANZANAS, Annie MARC, Jean-Luc MARTIAL, Corinne MEYER, Benoît MIEGE-DECLERCQ, Pascal MONIER, Thierry MOTEAU, Isabelle MOUFFLET, François NEBOUT, Dominique PEREZ, Yannick PERONNET, Gilbert PIERRE-JUSTIN, Jean-Philippe POUSSET, Catherine REVEL, Jean REVEREAULT, Martine RIGONDEAUD, Mireille RIOU, Gérard ROY, Zahra SEMANE, Anne-Marie TERRADE, Roland VEAUX, Philippe VERGNAUD, Fabrice VERGNIER, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Vincent YOU, Hassane ZIAT, Zalissa ZOUNGRANA,

**Ont donné pouvoir** :

Monique CHIRON à Catherine BREARD, Sophie FORT à Xavier BONNEFONT

**Excusé(s)** :

Frédéric CROS, Hervé GUICHET, Martine PINVILLE, Valérie SCHERMANN

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 15 OCTOBRE 2020**

**DELIBERATION  
N° 2020.10.248**

Rapporteur : Monsieur BONNEFONT

**DESIGNATION DES REPRESENTANTS DE GRANDANGOULEME AU CENTRE DE GESTION DE LA CHARENTE**

Le Centre de Gestion (CDG) est un établissement public local à caractère administratif dont la mission principale est d'aider les élus dans la gestion de leurs personnels.

Il est régi par le décret n°85-643 du 26 juin 1985 relatif aux centres de gestion institués par la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relative à la fonction publique territoriale.

Y sont obligatoirement affiliés les collectivités et établissements publics employant moins de 350 fonctionnaires titulaires et stagiaires à temps complet, ou employant au moins un fonctionnaire à temps non complet, ou qui n'emploient que des agents contractuels. Pour les autres collectivités, l'affiliation est volontaire.

365 communes et 109 établissements sont affiliés au Centre de Gestion de la Charente qui gère environ 4 800 agents stagiaires et titulaires.

Le Centre de Gestion est dirigé par un Conseil d'Administration composé de 27 membres titulaires et 27 membres suppléants, répartis en 3 collèges :

- Le collège des communes affiliées : 18 membres
- Le collège des établissements publics affiliés : 3 membres
- Le collège spécifique : communes et établissements non affiliés mais adhérents au socle commun de compétences : 6 membres

Ces représentants sont élus parmi et par les élus des collectivités territoriales et des établissements publics affiliés, titulaires d'un mandat local.

Le conseil élit parmi ses membres titulaires le président du centre et les vice-présidents.

**L'assemblée ayant délibéré pour un vote à main levée,**

**Je vous propose :**

**DE DESIGNER** Monsieur Eric BIOJOUT représentant titulaire de GrandAngoulême et Madame Martine RIGONDEAUD suppléante, au sein du centre de gestion de la Charente.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,  
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,  
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

**Certifié exécutoire :**

**Reçu à la Préfecture de la Charente le :**

**17 novembre 2020**

**Affiché le :**

**17 novembre 2020**